

## ***Bureau des passeports***

C'est le Bureau des passeports qui délivre les documents de voyage aux Canadiens. Les demandes sont habituellement traitées en moins de cinq jours ouvrables si elles sont présentées par le demandeur en personne à l'un des 28 bureaux régionaux. Une demande expédiée par la poste au Bureau des passeports est habituellement traitée dans les dix jours ouvrables si l'information et les documents justificatifs sont inclus.

Les formulaires de demande sont distribués par les agences de voyage canadiennes et, dans les collectivités du Grand Nord, elles sont disponibles dans les magasins « Northern » de la Compagnie du Nord-Ouest. Les formulaires ne sont pas les mêmes pour les adultes et les enfants.

Le Commissariat du Canada à Hong Kong (Consulat général après le 1<sup>er</sup> juillet 1997) offre un service complet de délivrance de passeports aux résidents et visiteurs canadiens. Le délai de traitement est habituellement le même qu'au Bureau des passeports, mais peut varier selon le volume de demandes.

Les demandes téléphoniques peuvent être acheminées comme suit :

### **Appels locaux :**

Montréal et ses environs	(514) 283-6206
Ottawa-Hull et les environs	(819) 994-3500
Toronto et ses environs	(416) 973-3251
Vancouver et ses environs	(604) 775-6250

Sans frais : 1-800-567-6868

Visuor : (819) 994-3560